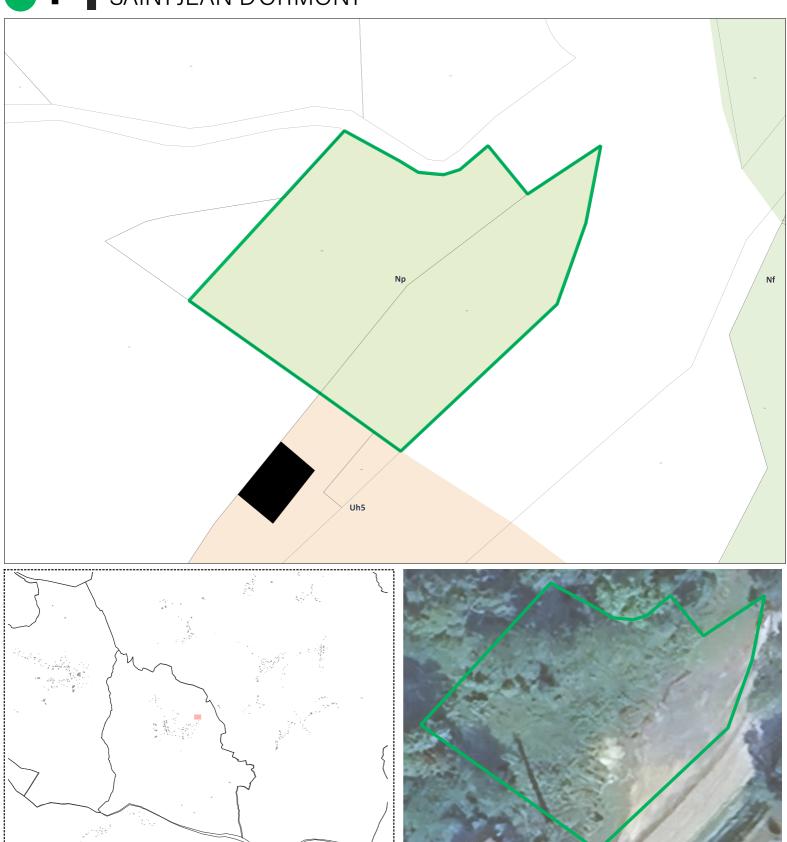
# SAINT-JEAN D'ORMONT



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

SURFACE (en ha) : 0.17 PROJET : > Création

> Public

> Aménagement d'une aire de pique-nique





STECAL: Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

# Enjeux liés aux risques naturels

## **CRUE CENTENALE**

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

### PPRI DE LA MEURTHE

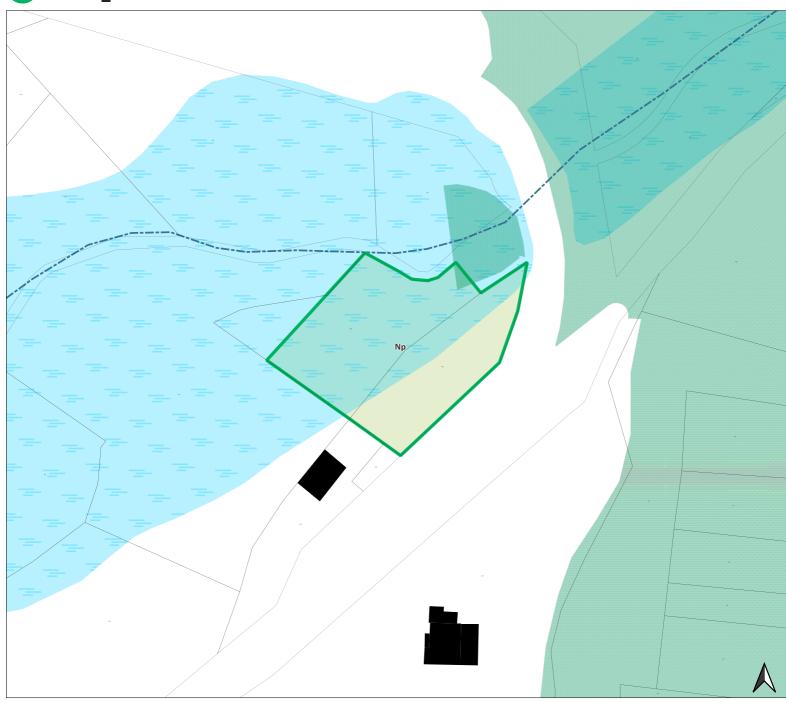
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

#### **ARGILES**

Faible

Moyen

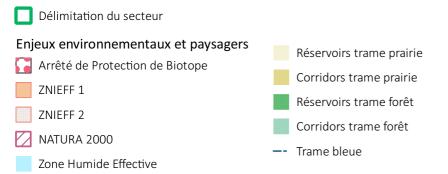


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

Réserve nationale

STECAL: Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

